

DEMANDE D'AGRÉMENT POUR UN INTERVENANT EXTÉRIEUR BÉNÉVOLE EN EPS

À renseigner conjointement par l'enseignant(e) et l'intervenant puis à envoyer par l'enseignant à ce.actioncitoyenne@ac-nantes.fr et copie au conseiller pédagogique EPS de circonscription.

Année scolaire :

Circonscription	☐ Laval Agglo/Adj ☐ MSE ☐ MNO ☐ MNE ☐ MSO
École	Nom de l'école
	Direction assurée par
	Commune

Domaine d'activité :

☐ Natation scolaire

☐ Escalade

☐ Activité vélo

☐ Activités nautiques

☐ Autre :

Intervenant(e)				
Informations indispensables pour la vérification FIJAIS / FIJAIT	NOM DE NAISSANCE		☐ Madame ☐ Monsieur	
	PRÉNOM			
	Date de naissance		Ville de naissance	
	Numéro département de naissance		Numéro arrondissement de naissance pour Paris, Lyon, Marseille	
	Pays de naissance			

L'enseignant(e) s'est assuré(e) que l'intéressé(e) :

- ☐ s'engage à inscrire son intervention dans le cadre du projet pédagogique et du règlement intérieur de l'école ;
- ☐ a pris connaissance des recommandations pour intervenir comme bénévole sur l'activité ;
- ☐ a été informé(e) que sa demande d'agrément ne pourra être validée qu'après la vérification de son honorabilité par consultation du FIJAIS et FIJAIT (signature du registre des intervenants extérieurs bénévoles en EPS : fiche EPS53-D suite) et de la reconnaissance de ses aptitudes techniques (test natation ou formation liée aux autres domaines d'activité).

Date d'envoi de la demande :

Décision de l'IA DASEN	
☐ Vérifications FIJAIS et FIJAIT ☐ Aptitudes techniques validées le :	☐ Agrément accordé Pour l'IA DASEN Signature de l'IEN À Le